



Maison de l'Europe de Paris

■ Chute du mur de Berlin : 30 ans après

Le 9 novembre 1989, le mur de Berlin tombait. Portés par une liesse populaire à la hauteur des événements en cours, des milliers d'Allemands avaient déferlé dans les rues de Berlin, à l'est comme à l'ouest. Trente ans plus tard, en Allemagne, comme sur le reste du continent européen, les célébrations de cet événement historique, symbole de paix et d'unité, se préparent.

"Mur de la honte" pour les Allemands de l'Ouest, "Mur de protection antifasciste" pour le gouvernement est-allemand, le mur de Berlin, symbole le plus marquant du "Rideau de fer" aura divisé pendant plus de 28 ans une nation toute entière.

> La chute du mur de Berlin, un événement inattendu ?

C'est une annonce faite par un représentant du gouvernement de l'Allemagne de l'Est qui, en un début de soirée de novembre 1989, mis le feu aux poudres. Après que celui-ci a énoncé, en fin de conférence de presse, une décision du Conseil des ministres de RDA visant à rendre plus flexible la réglementation de traversée de la frontière est-ouest, un journaliste lui demanda "Quand ceci entre-t-il en vigueur ?". A cette question, l'interrogé répondit, légèrement confus "Autant que je le sache - immédiatement".

Qu'il s'agisse d'une mauvaise communication entre les services de la RDA, d'une simple incompréhension ou d'un malentendu, l'histoire retiendra que, si cette décision du Comité des ministres de RDA n'avait pas encore été définitivement approuvée, ou qu'elle ne devait être diffusée que plus tard selon d'autres sources, les mots du représentant sonnèrent pour le Mur le début de la fin.

Entraînant la descente dans les rues de milliers de Berlinoises désireux, après cette annonce, de traverser aux points de passage, les troupes frontalières qui n'avaient pas été tenues au courant de la conduite à tenir cédèrent sous la pression de la foule en liesse.

Debout pendant près de 28 ans, le mur tombait subitement en l'espace de quelques heures. Mais aussi inopinés furent les événements qui menèrent à sa chute, l'effondrement du Mur et de la symbolique que portait celui-ci ne fut peut-être pas si fortuit. Dès le début de l'année 1989, soufflaient en effet sur de nombreux pays de l'est des vagues

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.

29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85

www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu

📍 Maison de l'Europe de Paris 📞 @MdEuropeParis



Maison de l'Europe de Paris

contestataires, notamment en Pologne, en Tchécoslovaquie ou en Hongrie qui avait ouvert son "Rideau de fer" dès janvier de cette année.

> "Le Mur est ouvert !"

Alors que dans l'immédiat, l'effondrement du Mur avait signifié la possibilité retrouvée de circuler entre l'ouest et l'est, cet événement mit également fin à la Guerre froide, et précipita la chute de l'Union soviétique. S'endormant dans un monde dit "bipolaire" la nuit du 9 novembre 1989, des millions d'individus s'apprêtaient à s'éveiller dans un monde devenu "multipolaire", ce que jamais il n'aurait imaginé à cette époque. Pour toutes ces raisons, l'effondrement du mur de Berlin devint un symbole, celui de la paix et de l'unité retrouvée en Allemagne et en Europe.

> Un tournant pour l'Europe, un nouvel élan pour la Communauté économique européenne (CEE).

Suite à l'effondrement du Mur, le Conseil européen de décembre 1989, réunissant les 12 chefs d'État et de gouvernement des États membres de la CEE, proclamèrent que la réunification allemande devrait aller de pair avec la construction européenne. Le « couple franco-allemand », lui, s'engageait en faveur d'une Union politique et monétaire. Moins d'un an plus tard, l'Allemagne était réunifiée, et Berlin redevenait la capitale fédérale allemande. La monnaie européenne, l'Euro, était créée par les dispositions du traité de Maastricht en 1992, et adoptée par 11 États membres de la désormais "Union européenne" en 1999. Les procédures d'élargissement vers les anciens États sous influence soviétique débutaient.

> 30 ans après, la nécessité d'un travail de mémoire

Alors que ces dernières années, l'unité européenne est fréquemment remise en question, que les mouvements nationalistes et populistes refont surface, et que le Royaume-Uni s'apprête à quitter l'Union européenne, l'importance et la place du "travail de mémoire" en Europe reviennent au cœur des discussions. Cette nécessité de transmission de l'idéal européen aux jeunes générations, de rappel des motifs et des fondements de la construction européenne, de "revenir aux fondamentaux", se

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.

29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85

www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu

📍 Maison de l'Europe de Paris 📞 @MdEuropeParis



Maison de l'Europe de Paris

retrouvent dans les plaidoyers de nombreux europhiles convaincus. Certains y font d'ailleurs leur cheval de bataille, comme Géraldine Schwarz, journaliste s'étant distinguée pour ses travaux sur le travail de mémoire franco-allemand dans son œuvre "Les Amnésiques", Prix du livre européen 2018.

Retrouvez notre article ["Les Amnésiques : une histoire de complicité passive dans l'Allemagne nazie"](#)

Représentant un véritable tournant dans le rapprochement des peuples européens, les trente ans de la chute du mur de Berlin seront célébrés par des millions d'Allemands mais également par des millions d'Européens le neuf novembre prochain.

A cette occasion, la Maison de l'Europe de Paris vous convie, le 12 novembre, à une Journée commémorative sur la chute du mur de Berlin et les relations franco-allemandes depuis lors : "La chute du mur de Berlin : quelle place pour les relations franco-allemandes ?". Organisée en partenariat avec l'OFAJ, cette journée sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir d'un point de vue franco-allemand les événements qui se sont déroulés dans la nuit du 9 novembre 1989, et leur influence sur l'Europe telle que l'on la connaît aujourd'hui. Retrouvez plus d'informations sur cette Journée commémorative en cliquant [ici](#).

Article rédigé par le Centre d'Information Europe Direct de la Maison de l'Europe de Paris en partenariat avec France Soir le 30/10/2019.

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.
29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85
www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu
f Maison de l'Europe de Paris @MdEuropeParis